

## COMMUNE DE MITTELBERGHEIM

### EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2011.

Nombre de Conseillers élus : 15  
Nombre de Conseillers en fonction : 15  
Nombre de Conseillers présents : 14

Sous la présidence de Monsieur le Maire Alfred HILGER

#### Etaient présents :

Messieurs les Adjointes : STROESSER Bernard, HAENSEL Robert, MEYER Jean-Claude  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : BOECKEL Peter, FOURNIAL Patrick, HELBERT Paul, HIRTZ Elisabeth, ROHRER-CAVODEAU Marie-Josée, SCHWOB Patrick, SELTZ Daniel, WANTZ Stéphane, WEREY Sandra, WOLF Guy.

#### Etait absent excusé :

MAPPUS Marc

#### **Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal**

Celui-ci a été adopté avec quelques réserves.

#### **Ferme : renouvellement des baux ruraux / mise en location de parcelles de prés**

##### **Renouvellement des baux ruraux**

Les baux à ferme signés en 1985 concernant la location de parcelles de prés communaux sur le ban de Zellwiller viennent à échéance au 11 novembre 2011.

Pour pallier à tous les changements dans les contrats, Monsieur le Maire propose de les renouveler à compter de la prochaine échéance.

Le prix du fermage à l'are sera repris sur la base du contrat de l'année 2010/2011 et selon le nouveau calcul, qui n'est plus depuis 2010 l'indice du kilogramme blé mais l'indice national (loi de modernisation agricole du 27 juillet 2010). Ce nouvel indice devrait éviter les variations trop importantes en dents de scie d'une année à l'autre. Les charges récupérables par le propriétaire seront revus selon les nouvelles instructions.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le renouvellement des contrats.

##### **Mise en location de parcelles de prés**

Madame Allheilig Marie-Thérèse domiciliée à Stotzheim 22 bas Village souhaite louer deux parcelles communales situées au lieudit « Siebling ».

Il s'agit des parcelles suivantes :

- section 10 parcelle n°202 - lieudit « Siebling » - contenance 13.91 ares Pré/01
- section 10 parcelle n°203 - lieudit « Siebling » - contenance 11.92 ares Pré/01

Monsieur le Maire propose de signer un contrat de bail à ferme à compter du 11.11.2011 aux mêmes conditions que les autres locations de prés situés sur le ban de Zellwiller.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la demande de Mme Allheilig.

##### **Mur de soutènement chemin rural dit "Eckweg"**

Le Maire relate les faits depuis son début, soit mai 2010. Aucune solution n'ayant été trouvée, les différentes parties (MM. Seltz Pierre et Albert/Commune/assurance/expert) se sont réunies le 29 avril 2011 sur les lieux pour définir à qui incombe la responsabilité de la détérioration du mur de soutènement. La commune attend les conclusions de l'assureur et de l'expert mandaté et en informera le conseil municipal.

##### **Fontaine Sinn : nuisances sonores**

Monsieur le Maire a réceptionné une plainte provenant d'une famille d'administrés située à proximité immédiate de la fontaine Sinn. En effet, à chaque heure du jour, très tôt et très tard, des administrés et même des personnes étrangères à la commune puisent de l'eau avec des pompes thermiques et électriques provoquant des nuisances sonores qui ne sont plus acceptables.

Il propose de prendre un arrêté municipal afin de réduire le volume et les horaires de prélèvement de l'eau. Les conseillers municipaux proposent de supprimer le pompage de l'eau avec toutes sortes de

pompes à cet endroit sauf bien entendu les services de secours et les services techniques de la collectivité.

Le conseil municipal, après délibération et vote, à l'unanimité des membres présents,

- demandent qu'aucun prélèvement d'eau, dans la fontaine « Sinn », ne soit effectué (sauf les services de secours et les services techniques de la commune) au moyen de pompes de toutes sortes et de retirer celles mises en place,
- demandent de prendre un arrêté municipal dans ce sens et de le diffuser.

### **Eglise catholique : demande de subvention pour réfection des vitraux/ mise en conformité du réseau électrique**

#### **Demande de subvention pour réfection des vitraux**

Plusieurs vitraux de l'église catholique sont amenés à être réparés. La commune disposant d'un devis de € TTC 23 110.07 pour l'ensemble des réparations propose d'étaler ces travaux sur trois années. Pour l'exercice 2011 il est proposé de réparer deux baies pour un montant € TTC 5 980.04 (montant voté au budget primitif 2011 - € TTC 6 000.00).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide d'effectuer la première tranche des travaux pour un montant de € TTC 6 000.00.

#### **Demande de subvention pour mise en conformité du réseau électrique**

Afin de poursuivre la mise en conformité électrique des bâtiments communaux, il a été décidé cette année de faire le nécessaire pour l'église catholique. Le devis des travaux s'élève à € TTC 6 185.64.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- accepte la réalisation des travaux.

### **Terrain de football : demande de subvention pour la mise en conformité du réseau électrique du club house et réaménagement du terrain de football**

#### **Demande de subvention pour la mise en conformité du réseau électrique du club-house**

La mise en conformité du réseau électrique du club-house est également inscrite au budget primitif de l'exercice 2011. Le montant des travaux estimé est de € TTC 3 038.35.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide de la réalisation des travaux de mise en conformité du bâtiment suscité.

#### **Demande de subvention pour le réaménagement du terrain de football**

Devant les dégâts causés par les sangliers, il était absolument nécessaire de réaménager le terrain en posant un grillage plastifié tout autour du terrain en plus des travaux de nivellement et d'engazonnement.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- propose de demander un soutien financier auprès de l'assurance Groupama et autres organismes.

### **Stop Fessenheim**

Suite à la catastrophe nucléaire survenue en mars 2011 à Fukushima (Japon) les élus communaux s'inquiètent de la centrale nucléaire de Fessenheim et il a été demandé d'inscrire ce point à l'ordre du jour du présent conseil.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- demande d'adresser au Gouvernement et au Président de la République l'appel suivant :

Nous, élus d'Alsace soussignés, contemporains de la catastrophe nucléaire survenue en mars 2011 à Fukushima (Japon), appelons solennellement le Gouvernement et le Président de la République Française à mettre en application concrètement le principe de précaution qui a été intégré dans la Constitution, en prenant les décisions :

- d'arrêter immédiatement la centrale nucléaire de Fessenheim,
- d'organiser le démantèlement contrôlé des installations,
- de prendre, dès maintenant, les dispositions nécessaires à la transition énergétique,

- de planifier les actions de formations permettant l'adaptation des salariés de la centrale et des entreprises sous traitantes au contexte professionnel nouveau.

Les motions individuelles seront regroupées auprès du secrétariat et envoyées globalement après le 26 mai 2011 à l'Association Stop Fessenheim.

### **Bouygues : Avenant au contrat initial**

Suite à la délibération prise en date du 13 octobre 2010 concernant le rajout d'un faisceau hertzien de 30 cm sur le site au lieudit « Schiessrain » (terrain de football) la Société Bouygues nous adresse un avenant au contrat initial.

Ce contrat reprend l'augmentation de la redevance annuelle de € 3 500.00 à € 4 000.00 nets et le paiement du prorata de l'augmentation annuelle jusqu'au 31.03.2015.

Par ailleurs, dans ce même courrier il est noté le rajout d'un faisceau hertzien de 30 cm intégré derrière un panneau composite pour conserver l'aspect actuel du pylône et la régularisation de la mise en place de la haie végétale au niveau des équipements au sol.

Le conseil municipal, par treize voix pour et une voix contre, accepte l'avenant n°1 à la convention d'occupation privative du domaine public.

### **Syndicat viticole : oenothèque 14 rue Principale**

Suite à la visite de la cave le 07 mars dernier par les responsables du Syndicat viticole, ceux-ci nous informent qu'ils seraient intéressés par ce local. Ils demandent à qui incomberaient les travaux de réfection de la cave ainsi que les conditions d'utilisation.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- de mettre gracieusement la cave en question à la disposition du Syndicat viticole de Mittelbergheim,
- d'établir une convention d'occupation en incluant la durée du bail ainsi que le délai de préavis dans le cas où la commune serait amenée à reprendre son bien,
- de fixer le loyer à l'euro symbolique,
- de compléter la convention de location après la rencontre avec le Syndicat qui déterminera à qui incomberont les différents travaux.

### **Divers**

#### Dates des prochaines élections

. Présidentielles : 22.04. et 06.05.2012

. Législatives : 10 et 17.06.2012

#### Mauvaises herbes :

Malgré l'appel lancé par le biais du dernier bulletin communal, il reste un certain nombre de parties de trottoirs qui ne sont pas entretenus. Il est rappelé que la commune souhaite s'orienter vers une politique de développement durable en favorisant le nettoyage manuel tout en essayant de supprimer au fur et à mesure les pesticides.

Il est rappelé que le désherbage et le balayage sont à la charge du propriétaire et du locataire.

Merci aux administrés qui nettoient régulièrement devant leur propriété.

#### Questions et informations :

- Gens du voyage : la commune a-t-elle trouvée une solution pour éviter l'accès des gens du voyage sur les prés ?
- Lieu « R.I.S. » : les piquets placés sur cette parcelle concernent la zone d'implantation du futur rond point qui sera réalisé par le conseil général. Suite à ces travaux, une réflexion pourrait être envisagée pour l'emplacement d'un parking avec cheminement vers le village pour les piétons, touristes et cyclistes.
- Plantation : suggestion de mettre en place des panneaux sur les espaces verts « veuillez respecter les espaces verts et les plantations ».
- Accidents : récemment plusieurs accidents dont certains agricoles sont survenus sur la RD 425A. Les services routiers du conseil général seront contactés pour trouver une solution.
- Chemin rural dit Eckweg : suite aux dégradations de certaines parcelles de vigne, il est suggéré de fermer ce chemin à la circulation durant la période nocturne.